

Mathieu Gentil  
Master 2 Eau et Société  
Université de Montpellier  
Année 2015-2016

# La gestion du risque fluviomaritime sur le bassin de la Seudre

## Annexes

## Annexes

Annexe I : Grille d'entretien pour l'enquête qualitative .....	I
Annexe II : Retranscription de l'entretien sur la commune de Saujon .....	III
Annexe III : Analyse thématique de l'ensemble des entretiens .....	X
Annexe IV : Grille d'évaluation du plan communal de sauvegarde .....	X
Annexe V : Evaluation des PCS du bassin estuarien de la Seudre .....	X
Annexe VI : Grille d'éléments techniques à identifier dans le PCS .....	XI

# Annexe I : Grille d'entretien pour l'enquête qualitative

**Titre :** La complexité de mise en œuvre des Plans Communaux de Sauvegarde.

## 1. Objectif de l'étude :

Cette enquête s'attèle à caractériser les difficultés et les freins existants à l'élaboration d'un plan communal de sauvegarde afin d'améliorer les connaissances (les perceptions, les moyens) et l'efficacité de l'outil. Le but est de réduire la vulnérabilité des personnes et les biens face au risque fluvio-maritime. Pour cela il convient de préciser i) les perceptions de l'outil des représentants des collectivités, ii) les perceptions du risque inondation et submersion marine sur le territoire, iii) et d'analyser les effets de l'événement climatique de février 2016.

## 2. Hypothèses

- 2.1. Les moyens techniques et humains des communes sont insuffisants pour la réalisation du PCS
- 2.2. La participation et l'articulation des acteurs à l'élaboration d'un PCS est incomplète
- 2.3. La multitude d'outils, PAPI, PPRL, PCS, font de ce dernier un outil perçu comme obligatoire qui vient complexifier « le millefeuille » réglementaire existant.
- 2.4. Les actions structurelles (digues), de par leur matérialité physique, représentent les actions prioritaires pour les collectivités dans la gestion du risque inondation, submersions
- 2.5. Les citoyens sont en attentes de construction d'ouvrages

### *Le Guide d'entretien*

---

- Introduction et présentation du but de l'entretien
- Indication du temps de l'entretien
- Demande d'enregistrement de l'entretien

### Informations générales

- Commune enquêtée
- Nom(s) de(s) interviewé(s)
- Qualité(s) de(s) interviewé(s)
- Existences de plusieurs services ou non au sein de la commune

### I. Les outils de gestion du risque inondation-submersion marine

- Les outils PAPI, PPRL, PCS vous paraissent-ils adaptés à la gestion du risque inondation, submersion locale ?
- Existe-il sur le périmètre de la commune un DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) ?
- La commune est-elle équipée d'un plan communal de sauvegarde ?
- Si oui, quel est l'état d'avancement du PCS (en cours, approuvé) ?
- Si non, y a-t-il une perspective d'élaboration d'un PCS ?

- Des acteurs autres que la commune ont-ils participé à l'élaboration du PCS ?
- Quelle méthode, références ont été utilisées pour la construction du PCS ?
- Où se trouve votre PCS en version papier ?
- Estimez-vous que les moyens techniques et humains de la commune soient suffisants pour élaborer un PCS opérationnel ?
- Quel a été l'élément déclencheur à l'élaboration du PCS
- Quelles sont vos attentes concernant cet outil ?

## **II. Les perceptions du risque inondation – submersion marine**

- Quels sont les points sensibles soumis au risque inondation, submersion sur la commune ? Et pourquoi sont-ils sensibles ? (Préciser qu'un second entretien aura lieu pour la réalisation du diagnostic)
- Le porté à connaissance du 12 juin 2012, qui prévaut en l'absence du PPRL, vous paraît-il contraignant en termes d'urbanisation ?
- Estimez-vous que la prévention du risque soit nécessaire sur la commune ? Si oui, sous quelle forme l'envisagez-vous ?
- Quel type d'action à mettre en œuvre sur le périmètre communal vous paraît prioritaire ?
- Quelle est le niveau protection attendu sur votre territoire ?
- Estimez-vous que le financement des actions, si elles sont initiées dans le cadre du PAPI, à hauteur de 80% est suffisant pour garantir la sécurité communal ?
- Le renforcement de l'échelon local dans gestion du risque inondation et donc dans la responsabilité face à l'événement, vous paraît-il cohérent ?
- Sur le territoire communal existe-t-il des associations ou intérêts collectifs sur la gestion des inondation et submersions ? La population est-elle impliquée de manière générale ? Et quelles sont ses attentes ?
- Mettez-vous en place à l'échelle communale des actions pour gérer le risque inondation, submersion ? Si oui, de quel type et quel coût ?

## **III. Événement climatique de février 2016**

- Avez-vous constaté des inondations sur certaines zones communales ?
- Avez-vous constaté des dégâts particuliers ?
- Quels critères vous permettent de déclencher une alerte et quels moyens sont mis en œuvre ? Comment les jugez-vous ?
- Mettez-vous en place une organisation particulière lors d'un événement climatique (suivi événement) ?
- De manière générale, existe-il un système préventif de protection ? (organisé par la commune)
- Avez-vous déclenché un programme particulier durant l'événement ? Est-ce prévu en cas d'événement majeur ?
- Avez-vous recueilli les laisses de mer ou toute trace relatant l'événement ?

**Avez-vous des remarques particulières ?**

## Annexe II : Retranscription de l'entretien sur la commune de Saujon

Entretien du 25/03/2016 à la Mairie de Saujon, avec la présence de :

- Adjoint au Maire
- Police Municipale
- SMASS

**Moi** : Je réalise un stage au sein du SMASS sur l'étude des PCS (rire, de M. Franchi et M. Bradu. M. Franchi dit « faut que je m'en aille + rire), l'objectif est de faire un état des lieux précis de cet outil sur le bassin afin d'en améliorer si besoin est, le contenu.

**Adjoint** : C'est l'objectif que j'ai fixé pour 2016, finaliser le PCS, voilà où on en est.

**SMASS** : C'est l'objectif, moi j'ai bien vu que je n'avais pas le temps de faire un appui aux communes à ce niveau-là, donc avec ce stage l'objectif est de fournir un réel appui technique car on sait que les PCS c'est compliqué.

**Adjoint** : Pour moi y a deux parties sur un PCS. Bon d'abord, je vais expliquer pourquoi on est en retard. On est en retard, car on a une organisation qui n'est pas un PCS, moi je suis un ancien pompier, donc on a une organisation type pompier, on va dire de contrebande ici, mais qui fonctionne. C'est-à-dire, on a des gens d'astreintes, on surveille les marées, on a un dispositif informel mais qui fonctionne, on sait faire. On est plus dans la réaction type pompier

**PM** : Une réaction opérationnelle

**Adjoint** : C'est ça. Moi j'aime bien les réactions opérationnelles et j'ai horreur des usines à gaz. Et le PCS franchement même dans sa forme la plus light...

**PM** : Quand on a un document qui fait 80 pages et qu'on est en situation de crise, honnêtement le document il ne sert à rien.

**Moi** : On peut séparer les risques, etc.

**Adjoint** : Nous on a fait la saisie. L'avantage de la saisie c'est qu'une fois que vous avez fini, faut recommencer, car les entreprises ferment, les directeurs changent, etc.

**PM** : Le temps à passer, ne serait-ce que pour changer les numéros de téléphones quand on veut bien nous les passer, c'est affolant ! Je comprends l'utilité du principe mais le problème c'est qu'en termes d'opérationnalité c'est nul !!!

**Adjoint** : Alors, on pourrait dire aussi, pour pas être trop con, on va le mettre à jour une fois par an, on prend une semaine.

**Moi** : Oui c'est cette échelle de temps qui est en vigueur en général.

**PM** : Oui mais une semaine ça ne suffit pas.

**SMASS** : S'il est bien fait et bien organisé dès le début je pense qu'en une semaine c'est possible mais faut qu'il soit hyper pratique dès le début.

**Moi** : Il est possible de séparer par exemple un classeur avec que les fiches actions

Adjoint : Ça c'est l'organisation que l'on a déjà, on a des fiches qui sont remplies, les gens sont définis et savent ce qu'ils doivent faire. Nous clairement le manque qu'on a c'est les scénarii. Ça nous fait chier mais on a identifié toutes les personnes et elles savent ce qu'elles doivent faire.

PM : Ca a été formalisé avec l'ancienne municipalité. Mais c'est vrai que depuis on se rend compte qu'on a du mal à doubler les postes avec un élu et un technicien parce que les élus changent régulièrement, les prérogatives changent. On a des techniciens pour certains qu'on a du mal à mobiliser. Les points de vue entre élus et techniciens peuvent diverger donc on avait dégrossi un schéma type. Et depuis on a des difficultés à finaliser ce schéma type. C'est le premier point.

Le deuxième point c'est que comme beaucoup de communes quand on nous a demandé de monter le PCS, on est parti sur le doc de la préf car on n'avait pas de base, le doc de la préf c'est une usine à gaz ! En termes d'opérationnalité ça n'a aucune efficacité. On bloque sur les scénarii parce que

Adjoint : Moi je ne sais pas faire ça

**SMASS** : C'est là, où le stage de Mathieu

PM : Moi je serai plus partisan, je n'ai pas avancé depuis la dernière fois où on s'était rencontré Paloma. Moi je serai plus partisan d'un DICRIM un peu élargie, sur le principe avec des fiches actions avec un document qui tient allé en 10-12 pages. Mais aujourd'hui on est parti sur un doc qui fait 80 pages en recto verso et quand on a terminé on a 3 mois de boulot pour mettre à jour tous les numéros, les commerces, les matériaux...

Adjoint : Ça t'y échappera pas Cyril, t'y échappera pas.

PM : Oui, à mon avis on va beaucoup trop loin sur la question. Est-ce qu'on a besoin d'avoir les coordonnées de tous les commerçants qui vendent des fruits jusqu'au milieu de la ville !!!

Adjoint : Non, non, non

PM : Pour moi non, on doit connaître les coordonnées des supermarchés, des entreprises de TP, du matos tracto pelles !

**Moi** : Egalement des ERP, des personnes à mobilité réduite, des personnes sous assistances médicale, donc forcément cette partie prendra du temps, c'est fastidieux, mais c'est une obligation si l'on veut être réactif et efficace.

PM : Le volume ciblé que cela représente et pas très important. Le problème c'est que si on prend le document de la préf, il faut recenser tous les commerces.

**SMASS** : non, non (coupe la parole)

PM : Le document de la préf c'est ça !!!!

**SMASS** : Il serait intéressant que Mathieu tu regardes aussi comment il est fait ce doc de la préf et que tu tentes de l'évaluer.

**Moi** : Je pense qu'il y a des paramètres à respecter, des paramètres « de base », qui seront regardés. Je pense qu'on sera sur un document supérieur à 12 pages, après à savoir comment on les réparties, comment le rendre plus opérationnel, de fluide. Avec des cartographies, etc.

Adjoint : Oui car là on est dans la mémoire encore. C'est-à-dire que quand je vois l'eau monter aux écluses, je sais où elle va aller et ce qu'il va se passer. Mais moi je le sais ! Si demain je m'en vais, où si je meurs et M. Bradu aussi.

**PM** : Le jour où on part, on sait qu'il y a plus grand monde sur la commune qui peut dire que si on atteint le seuil d'alerte aux écluses, on sait que chronologiquement ça va monter là, puis là et là. C'est là qu'il faut qu'on fasse de la surveillance, ça on le sait.

**SMASS** : Ce qui est intéressant, c'est que nous on peut imprimer des grandes cartes, et en réunion avec vous on pointe sur la carte, en disant que si l'eau atteint ce niveau y a risque ici, et ici... A formaliser sur une carte.

**Adjoint** : On est convaincu de ça !

**SMASS** : En plus avec les outils qu'on a à la CARA, qui sont top, on peut vous imprimer de grandes cartes et représenter les seuils d'alerte comme ça si vous n'êtes pas là, n'importe quelle personne peut agir.

**PM** : Ce qui n'a pas joué pour nous dans la réalisation de ce PCS, c'est que c'est quelque chose d'extrêmement chronophage, on n'a pas de temps, j'ai un emploi du temps hyper chargé, on a probablement pas la technicité suffisante pour optimiser notre temps de travail. Sion on avait eu, une personne ou un service en assistance pour la réalisation de ce document, ça ferait longtemps que ce serait fait ! On prend pas le temps de travailler sur ce dossier car on a toujours d'autres dossiers qui sont plus urgents au niveau de l'administré, de toute façon ça ce n'est pas urgent, car on n'est pas en situation donc le dossier reste.

**SMASS** : Mais même le document, finalement il serait intéressant d'étudier au début un moyen qui permettrait de faciliter la mise à jour des contacts. Qu'on trouve une manière de stocker la donnée pour vous que ça ne vous prenne pas non plus trop de temps.

**Adjoint** : Pour ce qui est de la mise à jour, je pense que Alain, qui travaille très rapidement et qui a vite fait de dégager 30min, qui est très rapide et qui a un bon esprit de synthèse, je pense qu'on pourrait lui confier ça.

**SMASS** : C'est l'objectif qu'on réalise un appui, quitte à ce qu'on se fixe des réunions pour donner des étapes d'avancement avec des objectifs. En effet, après les petites crues de 2014, on a bien vu que l'organisation fonctionnait plutôt bien mais qu'il y a 2 ou 3 petits trucs à formaliser.

**Adjoint** : En plus si on a la modélisation de l'amont qui nous dit, on s'en fou, ça représente qu'un cm, ça va nous libérer du temps car plus besoin de gérer tous les clapets, ouvrages d'agriculteurs. Car faut les prévenir, il manque toujours quelqu'un pour manœuvrer, ils ne veulent pas forcément, y a même fallu faire intervenir la préfecture une année. Ca va au-delà du conflit, les agriculteurs nous disent que « c'est bien fait pour votre gueule que si vous inondez, vous avez construit en zone inondable pour des retraités qui viennent de Paris pour couler des beaux jours au soleil. ». Mais ce n'est pas parce que y avait une flaque que ça inondait, ils ne font pas la différence.

**PM** : Y a des terrains qui sont humides mais ce n'est pas forcément des terrains qui inondent !

**Adjoint** : Et sérieusement en plus on est dans une période économique qu'est chaude. L'autre jour je discutais avec un éleveur et j'essayais d'être pédagogue en disant que le modèle actuel était trop compliqué. Et il me dit : « on sait ce que tu nous dis mais de toute façon aujourd'hui on est mort, on est foutue ». Ils sont tellement endettés, faut des rendements énorme. On sait tous que le modèle actuel il est mort.

Donc il va nous aider pour le PCS, ça c'est une bonne nouvelle ! Surtout Cyril tu prends le téléphone du Monsieur.

**Moi :** J'aurais voulu savoir si vous connaissiez le PAPI, PPRL ? Qu'en pensez-vous ? Et quelles en sont vos attentes ?

**Adjoint :** Alors même réponse que tout à l'heure, moi je suis un opérationnel. Le Maire, il m'a donné une mission, ça a gérer car quoi qu'il arrive je vais gérer le truc avec mes collègues. Après franchement moi, tous ces trucs là (soupir...) moi j'ai du mal... C'est très lent, regardez le SAGE, quand il sera finit, vous serez vieille Paloma et moi une vieille canne (rire). Les directives et lois qui s'imposent à nous moi je les discute jamais, elles s'appliquent à nous même si je ne suis pas d'accord. Alors pour le SAGE c'est un bon exemple alors la concertation ok mais (long soupir...) sérieusement vous en pensez quoi vous, c'est long, car à un moment on veut arriver à obtenir un truc et on essaye d'avoir consensus mou qui met 2 ans.

**PM :** Avec trop de concertation, la décision souvent ne correspond pas à la situation et est inadaptée. On a fait des mécontents quand même, ça a demandé du temps et on a un résultat proche du néant.

**Adjoint :** Alors pour répondre à votre question, c'est compliqué de se situer dans tous ces plans. C'est compliqué la superposition des structures, attendez faut pas déconner, c'est qu'une histoire de copinage.

**PM :** Honnêtement, je ne vous cache pas qu'aujourd'hui entre toutes les structures et tous les plans je n'y comprend rien du tout. C'est d'une opacité.

**Adjoint :** On n'est pas les seuls à dire ça. On dirait que c'est presque encourager pour que dès qu'on ait une décision à prendre ce soit un cabinet qui vienne. Attendez l'étude de l'amont c'est 150 000 euros quand même. Et c'est du fric public car le syndicat c'est une pompe à fric. On va quand même payer une étude sur des ouvrages privés ! Les gens franchement ils en ont rien à foutre dès qu'on parle de quelque chose qui n'ont pas directement. Si vous voulez c'est compliqué à Saujon au niveau des enjeux, on n'est pas à la Faute sur Mer, moi j'ai fait qu'une fois du bateau dans les rues. Enfin si la voie ferrée ne tient pas en amont, on a 1,50m d'eau dans Saujon. Mais bon en 1982, on a une pelle sur 3 qui fonctionne des petites, maintenant y en a 2 qui sont énormes, on a une pluie sans discontinuer de décembre à mars jours et nuits. On a des secours inadaptés, on a une mauvaise organisation, on n'a pas de plans de secours. 82 c'était le pire, c'était la fête du slip. Maintenant on a quand même une culture de ça.

**PM :** Les écluses y a quand même de grandes modifications, on avait une pelle qui fonctionnait pas du tout, une qui fonctionnait à 30%. Aujourd'hui on a quand même une capacité d'évacuation qui est estimée à 70% de plus qu'en 1982 !

**SMASS :** Ce n'est pas pour être pessimiste mais si y a à nouveau des conditions similaires à 1982, y aurait des inondations à Saujon la solution n'est pas qu'au niveau des écluses car y a de la remontée de nappe aussi.

**PM :** Je sais plus si c'est Martin ou Xynthia, des gens sur le plateau de Saujon avec 50cm d'eau dans les caves donc ça remonte directement par la nappe. On n'est pas sur des zones inondables là justes de la remontée de nappe !

**Adjoint :** Quand je parlais des enjeux, on a en péril les biens. On est d'accord quand vous avez 50cm d'eau dans un garage, ça vous fait chier, les bouteilles, la moto flottent. Après à Saujon à part un mec qui marche dans une bouche d'égout y a pas grand risque. On n'est pas sur des plans de secours immédiats où il y a un risque de mort quoi ! La maison de retraite, ils sont inondés autour on aurait du mal à y rentrer et on ne peut pas en sortir.

**Moi** : Ca peut poser un problème quand même.

**Adjoint** : Attends, moi avec un 4x4 j'y rentre, si on doit y rentrer un toubib on le rentrera. Ça n'empêche pas avec un véhicule haut.

**PM** : en plus on a eu un aménagement avec une mini digue via le stade qui permet d'avoir un accès le cas échéant.

**Adjoint** : On met quand même les enjeux en perspective, on a un enjeu sur les biens c'est sûr mais on a pas ce risque humain. On a quand même la peur.

**Moi** : Estimez-vous qu'il y a une culture du risque ?

**Adjoint** : Sur la commune non. A part les gens qui sont dans les deux ou trois rues de concernées. Du type impasse des boutons d'Or. Donc non la culture du risque on n'a pas, je dirai même plus on est parfois même sur des réactions non pas anti-sécurité mais anti vous faites chier. Ces mesures que vous nous imposez font chier mais ça c'est général.

**PM** : C'est général à partir du moment où l'on n'a pas l'humain enjeu. Si c'est que les biens matériels, les gens vont être beaucoup plus réticents que s'ils savent que leur propre sécurité est menacée.

**Adjoint** : On n'a pas une culture du risque en France. Ils veulent juste savoir ce qui s'est passé mais alors les perspectives de se mettre en sécurité non pas du tout.

**Moi** : Oui c'est une difficulté regardez la crue de 1982 à Saujon, on est en 2016, bon y a de l'oubli.

**Adjoint** : Y a combien de gens qu'étaient là à Saujon en 1982. Ça c'est un truc à prendre en compte dans l'étude le turnover. Si on parle que de Saujon

**PM** : Saujon en 1982 c'était 4000 habitants, on est à 7500 aujourd'hui !

**Adjoint** : Vous allez à Super U et vous demandez si y a eu des inondations en 1982, les gens vont rigoler et vous dire quoi des inondations, vous rigolez. Le turnover est important avec l'arrivée de beaucoup de retraités venant de Paris. Et quand y a un décès des retraités l'autre repart auprès de ces enfants et revend à un autre couple de retraité le schéma c'est ça globalement à Saujon. Ça a été calculé ça. Ce turnover n'anticipe pas ne permet pas la prise de conscience !

**PM** : Y a qu'avec le risque nucléaire où vous en êtes conscient car on vous le martèle, c'est physique on le voit c'est à côté. Mais quand vous êtes sur un risque très diffus alors là c'est compliqué. Y a aussi un facteur économique, faire de la prévention ça a un coût. Aujourd'hui les gens ne sont plus dans le schéma d'investir là-dessus.

**SMASS** : Oui on sature, y a une sorte de défiance, on le voit à L'Eguille y a un adjoint qui dit qu'il ne faut pas faire peur.

**Adjoint** : Ça ce n'est pas sérieux, je peux l'entendre d'une personne et le comprendre mais pas d'un élu. On doit agir pour l'intérêt général ! Ma fille quand je lui dis de ranger sa chambre, elle me dit « je n'aime pas entendre de choses qui fâche ». Et à L'Eguille Paloma c'est ce que vous disiez ce sont des choses qui fâchent. Mais nous les responsables ça doit nous gratter, pour prendre les mesures adéquates. Car les inondations, on ne les empêchera pas. Notre but, de mettre en sécurité les personnes et dans un second temps les biens économiques.

**Moi** : Le PCS a cet objectif

**Adjoint** : On sait mais ça nous fait chier (rire)

**Moi** : Je voulais savoir qui a travaillé sur ce PCS, seulement vous en interne, ou externe ?

**PM** : Alors non c'est seulement en interne au service de la police municipale avec un adjoint à chaque fois. C'est un dossier très chronophage, je ne sais pas par quel bout le prendre. J'ai fait de la résistance, bon c'est un bien grand mot, je n'ai pas dégagé le temps nécessaire pour me mettre dessus car d'un côté je ne sais pas par quel bout le prendre et d'un autre côté on a toujours autre chose à faire et ça demande énormément de temps. C'est toujours plus important que ce qui nous intéresse pas. Mais faut que je le fasse car c'est dans mes objectifs de cette année, de toute façon je ne réaliserai pas tous mes objectifs de cette année (rire).

**Moi** : Estimez-vous qu'il y ait une action prioritaire à mettre en place sur la commune pour gérer les inondations ? Si oui, de quel type ?

**Adjoint** : Alors oui, moi y avait un truc mais que Paloma me l'a mis par terre (rire). Je m'étais mis dans la tête que nous on puisse mettre en place un éclusier sur la Seudre et qui gérerait la totalité des ouvrages. Car le truc, je gère puisque je suis au plus près de l'ouvrage on a vu ce que ça donnait, c'est que des conneries ça. Mais apparemment ça jouerait sur pas grand-chose en termes de niveau d'eau. Du coup-là on est sûr de la prévention. Y a un autre objectif à marquer, on a un éclusier et on est encore dans la tradition africaine avec des écluses qu'ont quand même coûté plus d'un million et demi d'euros. Y a pas de formalisation de son savoir et de la gestion de ces écluses. Il a un autre éclusier en formation mais il ne veut pas donner ces petits secrets, c'est scandaleux. Y a une amélioration à faire à ce niveau-là, la gestion des écluses et la traçabilité. Ça ça viendra de nous car les gras ne le feront pas. On demande à ce que tous les chantiers passent pour avis à la mairie pour dire attention il peut y avoir un problème là.

**Moi** : Vous avez des associations, mouvements collectifs qui se saisissent de cette thématique sur le territoire communal ?

**Adjoint** : Non. Moi les groupes ça me fait toujours peur car c'est toujours récupérer par des abrutis. Alors y a 90% des gens de bonnes foies mais y a toujours des abrutis. C'est comme les réserves de sécurité civile alors là moi je freine des 4 fers.

**PM** : C'est que tu ne vois pas le problème par le bon bout, mais tu sais qu'on n'est pas d'accord sur la question.

**Adjoint** : Oui oui. Je ne dis pas que ça sert pas mais on va tomber sur les pauvres mecs qui votent FN, qui se triment H24 en treillis. Oui se sera des gens comme ça.

**PM** : Non mais le but est de réunir des professionnels, infirmiers, médecins qui pourraient intervenir

**Adjoint** : Non sans déconner tu veux rassembler les médecins toi, faudrait déjà qu'ils soient là quand on est malade le samedi matin. T'en veux une autre ou pas ? Faut redescendre de ton nuage. Les réserves de sécurité moi je dis oui mais dans les petites communes où y a seulement un Maire, un secrétaire, et un cantonnier avec un camion. Là oui, il faudra du monde mais ç'aurait été Saujon, non on a suffisamment de personnes déjà. Car quand on sera dans la merde, j'ai pas envie qu'on vienne nous emmerder quand on fait notre job. Vous qu'êtes des professionnels, vous voyez bien vous avez fait bac +5 là-dessus et vous rencontrez toujours des gens qui vont vous dire comment il faut faire. Alors oui les gens souvent ils ont le bon sens et ils ont la mémoire mais enfin à un moment c'est bon y a pas que, ils ne comprennent pas toujours comment ça fonctionne. Faut accepter ça que ce soit hyper pointu, moi je suis favorable à la technique quand elle va dans le sens de l'Homme, qu'elle lui facilite la vie, c'est super.

**Moi** : Avez-vous constaté des dégâts particuliers des zones inondées lors du dernier petit coup de tabac de début février ?

**Adjoint** : Oui comme d'habitude, impasse des bains, la maison de retraite. Et on a eu moins cette semaine qu'au mois de janvier.

**PM** : C'est-à-dire que quand on a un problème de submersion marine, on a systématiquement un problème de débordement fluvial, systématiquement. Nous on est au bout de l'estuaire, c'est-à-dire que la 1<sup>er</sup> grande marée on va déborder côté maritime, la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> aussi et ensuite on va déborder des deux côtés. Tout simplement que la durée de la marée basse n'est pas nécessaire pour chasser la totalité du volume donc à la marée suivante on reprend une partie du volume de la 1<sup>er</sup> marée. Donc on finit par inonder côté fluvial ! En fonction de la conjonction des éléments, et de la gestion des chasses avant on tente d'anticiper pour avoir un petit moment tampon mais on n'arrive jamais à amortir au-delà de 3 ou 4 marées.

**Adjoint** : Quand on a eu les grandes marées au mois de janvier, l'impasse des bains s'est remplie et on a eu de l'eau jusqu'au trottoir. A Saujon les deux sont liés entre submersion et inondation fluviale.

**Moi** : D'ailleurs comment prévenez-vous la population en cas de problème

**Adjoint** : On jette des gilets de sauvetage dans les jardins (rire). Non mais y a pas

**PM** : On a un public adresse sur le véhicule de service donc en cas de problème grave on va utiliser le public adresse. Avant en cas de problème grave, on va faire du porte à porte car on sait chirurgicalement parlant où cela va avoir un impact donc on envoie nos agents dans les quartiers. Et si on passe un certain seuil, on a le public adresse. On a un nouveau véhicule qu'on a rentré qui va être équipé du public adresse donc ça fera 2 véhicules avec celui-là la possibilité de pré enregistrer des messages d'alerte.

**Adjoint** : Voilà tout à l'heure vous me demandiez, ce qu'on faisait, c'est des petites mesures de bon sens. On a acheté un Duster en renouvelant le véhicule à la place des anciennes Mégane.

**Adjoint** : Je m'en vais à La Rochelle, je ne vous chasse pas.

**Moi** : Je vous remercie de nous avoir reçus

Annexe III : Analyse thématique de l'ensemble des entretiens

Cette Annexe est sur CD-Rom

Annexe IV : Grille d'évaluation du plan communal de sauvegarde

Cette annexe est sur CD-Rom

Annexe V : Evaluation des PCS du bassin estuarien de la Seudre

Cette annexe est sur CD-Rom

## Annexe VI : Grille d'éléments techniques à identifier dans le PCS

### Outils :

- Carte A0 : support de représentation et de recensement
- Carte A3 : Diagnostic (si terrain possibilité d'écrire dessus)
- Carte A3 : Altimétrie

### Points à recenser :

- Evolution de l'inondation (points d'entrées d'eau, chronologie)
- Zones d'accueil (hébergement, ravitaillement)
- Points de rassemblement
- Installation du PCC (Poste de Commandement Communal)
- « Poches d'enjeux » concernées par l'aléa
- Les moyens de diffusion de l'alerte (circuits afin de prévenir)
- Les routes inondées à fermer et les itinéraires d'évacuation
- Routes départementales et communales soumises aux Transport Matières Dangereuses (TMD)
- Etablissement sensibles en zone inondable et hors zone inondable (gendarmerie, sapeurs-pompiers, médecin, entreprises, services techniques, écoles, campings, maison de retraite, industrie, etc.)
- Liste et localisation des infrastructures sensibles (réseau et points AEP, poste de refoulement assainissement, ponts, les postes électriques)
- Zones soumises aux feux de forêts
- Liste de grands rassemblements et lieux de rdv
- Les personnes vulnérables (attention aux termes utilisés). Y a-t-il un plan canicule ?
- Dans les « poches sensibles » habitations primaire ou secondaire
- A partir de quels critères la commune se mobilise ? Seuil d'alerte locaux ?
- Y a-t-il des ouvrages qui permettent de gérer le niveau d'eau ? Si oui, où sont-ils ? Comment sont-ils gérés ?
- Dans « les poches d'habitats » ce sont plus des maisons de plein pied ou a étage ?
- Identification des cabanes de marais (habitation, tonnes, ostréiculture, etc.) se poser la question de la diffusion de l'alerte et l'évacuation
- En combien de temps le ressuyage des parcelles se fait-il ? Quels points sont bloqués (parcelles, routes) ? Quelles activités sont rendus difficiles ou impossibles (économiques, services publics) ?